

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du 19 janvier deux mil vingt-six

Date de convocation : 12 janvier 2026

Date d'affichage : 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier à 20h30

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 15  
- Présents : 14  
- Votants : 15  
- Absents : 01  
- Exclus : 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

**Objet : Elections  
municipales 2026 -  
Location salles  
communales –  
réunions publiques**

Etaient présents : Bernard PERRET, Anne-Marie CHABERT, Daniel CHEVALLIER, Tony DAVOINE, Françoise DA SILVA, Solange DEGLI ANTONI, Patrice FREY, Mickaël GUÉRIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Estelle MOREAU, Florence PELARDY, Camille PESTEL, Séverine PIOT

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Séverine DURAND pouvoir à Patrice FREY

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

N° : 2026-07

Secrétaire de séance : Estelle JANIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la campagne électorale des municipales de 2026, des candidats peuvent solliciter l'utilisation de salles communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- DEDIDE de louer la salle des fêtes aux candidats aux élections municipales de 2026 au tarif de 450 euros
- DECIDE de louer la salle des mariages aux candidats aux élections municipales de 2026 au tarif de 80 euros

Accusé de réception  
en préfecture  
001-210100541-  
20260119-  
delib202607-DE  
Date de réception  
préfecture :  
20/01/2026

Et publication sur  
le site de la  
commune le 22/01/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,  
Bernard PERRET

